

Changement d'adresse

Pour tout changement d'adresse, nous vous invitons à communiquer avec le secrétariat de l'école par courriel (jacquesleber@cssdgs.gouv.qc.ca) en indiquant les informations suivantes :

- ✦ La date à laquelle le changement est effectif
- ✦ L'adresse complète (avec le code postal)

Une preuve de résidence est requise pour tout changement d'adresse. Les documents suivants sont acceptés :

Preuves ORIGINALES :

- ❖ Permis de conduire (sans étiquette de changement d'adresse)
- ❖ Facture d'un service public (Hydro-Québec, Énergir, Bell, Vidéotron, etc.)
- ❖ Avis de paiement soutien aux enfants de la RRQ
- ❖ Compte de taxe municipale
- ❖ Avis de cotisation de Revenu Québec
- ❖ Document provenant du gouvernement fédéral
- ❖ Acte d'achat
- ❖ Preuve d'assurance habitation
- ❖ Bail

Preuves par courriel : La preuve doit avoir été produite initialement de façon électronique. Par exemple, vous nous transmettez une facture électronique ou d'un autre organisme reconnu. Aucune photo n'est permise.